



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 53162

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème de la baisse de 10 % de la cotation de l'électromyogramme (EMG). Les professionnels concernés ne comprennent pas cette décision prise, semble-t-il, sans aucune concertation. Ils contestent cette diminution qui, ajoutée aux charges croissantes dont ils doivent s'acquitter, entraîne des effets néfastes sur leur pouvoir d'achat. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer des raisons qui ont conduit à cette baisse de cotation et des dispositions qu'elle entend prendre pour maintenir le revenu des praticiens.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53162

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6193